

## **Ouverture de l'enquête publique consacrée au projet éolien des Grandes Chaumes**

**Cinq éoliennes à Brigueil-Le-Chantre (Vienne) pour alimenter au total environ 10 400 personnes en électricité propre et renouvelable : c'est le projet des Grandes Chaumes, porté par La Compagnie du Vent, filiale d'ENGIE. Une concertation globale avec tous les acteurs et riverains concernés est organisée et une enquête publique aura lieu à partir du lundi 7 novembre 2016**

Un projet de parc éolien est aujourd'hui envisagé dans le Sud-Est du département de la Vienne. La Compagnie du Vent propose en effet l'installation de cinq aérogénérateurs sur la commune de Brigueil-Le-Chantre.

Les habitants de la commune sont donc invités à prendre connaissance du dossier complet du projet, en mairie, et à donner librement leur avis dans le cadre de l'enquête publique qui se déroule du 7 novembre 2016 au 9 décembre 2016 midi inclus. Le commissaire enquêteur assure plusieurs permanences pendant toute la période d'enquête publique, afin de recueillir également les déclarations verbales (voir détails ci-dessous).

*Permanences du commissaire enquêteur :*

**Brigueil-Le-Chantre, en mairie :**

Lundi 7 novembre 2016 de 9h à 12h  
Samedi 19 novembre 2016 de 9h à 12h  
Jeudi 24 novembre 2016 de 14h à 17h  
Mardi 29 novembre 2016 de 14h à 17h  
Vendredi 9 décembre 2016 de 9h à 12h

## Le projet éolien des Grandes Chaumes

**Le projet de parc éolien des Grandes Chaumes va franchir une nouvelle étape : l'avis des riverains de la commune concernée sera primordial tout au long du mois d'enquête.**

D'une puissance de 10 mégawatts, ce projet compte cinq éoliennes implantées sur la commune de Brigueil-Le-Chantre (Vienne), située en zone favorable du Schéma Régional Eolien de la Région Poitou-Charentes. Leur production totale annuelle de près de 25 000 000 kilowattheures permettra d'alimenter environ 10 400 personnes en électricité et d'éviter l'émission de près de 16 750 tonnes de CO<sub>2</sub> chaque année (par rapport à la production électrique au fioul).

### L'histoire d'un projet éolien soutenu par les élus et les riverains

Les premiers contacts de La Compagnie du Vent avec la mairie de Brigueil-Le-Chantre datent de 2007. Suite à l'avis favorable du conseil municipal en 2012, les études de préfaisabilité ont été lancées. Elles ont notamment concerné la faune, la flore, l'archéologie, l'environnement sonore, le paysage, le potentiel éolien, les servitudes réglementaires et le raccordement au réseau électrique... Les résultats de ces études sont présentés dans les dossiers de demande de permis de construire consultables en mairie pendant l'enquête publique.

En janvier 2015, La Compagnie du Vent a organisé une exposition publique avec permanences en partenariat avec la municipalité, afin de présenter dans le détail le projet de Brigueil-Le-Chantre, et répondre aux interrogations de la population locale.

Aujourd'hui, l'enquête publique est à nouveau l'occasion pour les riverains du projet de donner leur avis avant la fin de l'instruction de la demande de permis de construire par la préfecture de La Vienne.

### À propos de La Compagnie du Vent

*Pionnière en matière d'énergie renouvelable, La Compagnie du Vent a installé la première éolienne raccordée au réseau électrique national français en 1991 à Port-la-Nouvelle (Aude), puis le premier parc éolien en 1993. Elle a également installé le premier parc éolien marocain en 2000, à Al Koudia Al Baïda. La société est désormais un acteur de référence dans l'énergie solaire avec l'exploitation de dix centrales pour une puissance totale de 88 MWC et prépare la construction de neuf projets pour une puissance totale d'environ 88 mégawatts. Aujourd'hui, La Compagnie du Vent dispose d'un parc de production de plus 488 mégawatts installés (éolien et solaire). L'entreprise, dont le siège social est basé à Montpellier, emploie près de 150 salariés.*

### Contact presse :

**Pénélope ANDRÉ, Service Communication**

Tél. : 04 99 52 63 04, e-mail : [penelope.andre@compagnieduvent.com](mailto:penelope.andre@compagnieduvent.com)

Pour plus d'informations sur les installations de La Compagnie du Vent : ■ [www.compagnieduvent.com](http://www.compagnieduvent.com) ■

rubrique Parcs et Projets